# La diffusion d'une webradio d'école

Si l'intérêt pédagogique des radios d'école n'est plus à démontrer, il faut reconnaitre que, faute de disponibilité, il n'est pas simple d'obtenir une fréquence FM pour y diffuser les productions des élèves. Dans ces conditions, Internet représente une alternative aux multiples possibles, tant pour la diffusion d'émissions en direct qu'en différé...

## Pour une diffusion en direct sur Internet

Parmi les outils disponibles sur Internet, « listen2MyRadio » apparait comme étant intéressant à plus d'un titre. Gratuit et simple d'utilisation (même s'il est en anglais), il suffit de connecter la source sonore (une table de mixage, par exemple) à son ordinateur pour la diffuser en direct, via un logiciel tel que « My radiomatisme ».

Edition Affichage Favoris Outils ? Devenin fern sur	50 % de réduction sur les packs hébergement.
Listen HyRadio*	ACCUEIL STREAMING RADIO STREAMING VIDIO HEBERGEMENT ASSISTANCE L'ENTREPRISE
Vous avez toujo contenus ?	urs rêvé de diffuser vos
Grâce à listen2myradio vous po streaming et accéder à un public à diffuser en streaming	uvez facilement diffuser votre emission en : international. Arrôtez de rêver et commencez
CRÉER UN COMPTE GRATUTI	
• PRODUITS GRATUITS	

Pour bénéficier de ce service, commencez

par créer un compte via la page d'accueil du site (www.liste2MyRadio.com). Par défaut, cette page s'ouvrira dans sa version anglaise. Il est toutefois possible de modifier la langue.

Afin de pouvoir effectuer une diffusion en *streaming* (flux continu) de votre radio, il suffit ensuite de cliquer sur l'onglet « inscrivez-vous » et de remplir le formulaire proposé. Vous recevrez alors un courriel contenant un lien permettant de confirmer votre inscription.

Cette opération effectuée, une page telle que celle présentée ci-dessous apparait :



Via l'onglet « LOGIN (Free Account)», vous pouvez maintenant entrer sur votre compte.

Lors de votre première connexion, on vous demandera de choisir entre une diffusion audio ou vidéo. Puisqu'il s'agit de diffuser des émissions radiophoniques, c'est bien entendu sur « Audio Account » qu'il faut cliquer.



Une nouvelle fois, cette opération est très simple. Outre le titre de votre radio, il vous est demandé de présenter votre projet au travers de deux courts textes (insérés sur votre page personnelle).

Tou are two steps from making your dream happen.	See 1 072
Step 1 – First Installation	
Channel Title:	× .
Faurth	* Required minimum 5 words
How To Write Good Quality Text? - >>>Click Herefood	
Text1 (located on left of listening page):	× .
Fairth	* Bacommendad accomum 10 words
Text2 (located on right of listening page):	× .
Funds	* Recommended minimum 10 morth
Channel UE:	

La dernière opération consiste à définir le serveur via lequel l'émission transitera. Plusieurs possibilités sont proposées.

Welocme To Always Drear You are two s	Listen2MyRadio Service nt of Broadcasting? teps from making your drea	am happen.
▼ Step 2 – Radio Chanr	el Server Details	
Server Type:	Shoutcast	T
Server Location:	UK (United Kindom)	T
Broadcaster Password:		

Si choix du serveur a peu d'importance, il vous permettra d'obtenir les informations spécifiques liées aux modalités de diffusion. Celles-ci apparaitront sur votre « panneau de contrôle ».

Il est à noter que la version gratuite de « listen2MyRadio » nécessite de réactiver régulièrement la diffusion via le serveur. Surtout lorsqu'on reste plusieurs jours sans utiliser le système. Pour cela, dès que vous vous identifiez sur le site, une fenêtre telle que celle-ci apparait. Il suffit alors de cliquer sur « *turn ON* » (ou « Allumer » si vous utilisez la version française).



Votre *webradio* étant créée, il reste à installer un programme permettant de faire le lien entre votre ordinateur et le serveur par lequel vous diffuserez vos émissions. S'il existe de nombreuses solutions, notre choix s'est porté sur « My Radiomatisme ».

Fiable et léger, ce logiciel propose une interface intuitive et commentée capable de gérer la connexion externe d'un micro ou d'une table de mixage, ainsi que la combinaison de différentes capsules présentes sur l'ordinateur. Outre la réalisation d'émissions en direct, il est naturellement possible de les proposer en différé (et même en boucle). Cela dit, quel que soit votre mode de

diffusion, puisque les sons doivent partir de votre ordinateur, celui-ci devra être connecté en permanence à Internet.

Une fois le programme installé, vous pouvez ajouter des titres dans la colonne de gauche. Dans ce cas, les sons s'enchainent dans l'ordre dans lequel vous les avez sélectionnés. La partie droite, qui contient « le cartoucheur », permet de préparer des sons indépendants (des jingles, le générique, des séquences...) dont la lecture débute d'un simple clic.



Avant de pouvoir diffuser sur Internet, il reste une étape importante : compléter les informations présentes sur votre « tableau de contrôle » sur le site « listen2MyRadio.com ».



L'exemple ci-dessus illustre une diffusion en mode stéréo avec une fréquence de 44100 Hz et un débit de 96 Kbps. Ces données peuvent naturellement être personnalisées afin, par exemple, d'alléger la taille des informations envoyées en *upload* sur la bande passante.

Une fois les données entrées, il vous suffit de cliquer sur « Lancer la diffusion » pour diffuser sur Internet. Il est à noter que ces données ne devront être introduites que la première fois.

0	00:00:00	00:00:00	0	0:00:00		
Diffusion en cours. 1 encodeur actif Micro off						
				$\smile$		

Si vous faites le choix de diffuser en direct via une table de mixage, il vous suffit de connecter celle-ci à votre ordinateur via l'entrée « micro ». Vous devrez alors activer la diffusion en cliquant sur l'onglet « micro off » pour qu'il passe en mode actif.

rs. 1 encodeur actif	Micro on

## Pour une diffusion en podcast.

A côté du principe de diffusion présenté ci-avant, la diffusion des sons en *podcast* représente une belle alternative. Il s'agit ici de fichiers numériques, le plus souvent au format « .mp3 », mis à disposition sur Internet. On peut les y écouter et/ou les télécharger à n'importe quel moment.

Si de nombreuses plateformes permettent d'héberger et de publier les fichiers, il est également possible de le faire via son propre espace (OVH, par exemple) et son propre site.

Depuis peu, le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM) permet aux écoles de bénéficier d'une plateforme qui accueille toutes leurs productions.

Ce service facilite considérablement la mise en ligne des fichiers et permet de ne pas devoir se soucier des détails liés à l'hébergement du son.

Concrètement, une fois inscrit sur le site (via l'onglet « inscription »), il est nécessaire de créer son espace « radio ».



Dès que la fiche descriptive du projet est complétée, elle est envoyée aux responsables du site pour validation. Cette étape terminée, on peut alors ajouter les sons que l'on souhaite mettre en ligne. Un *player*, intégré sur la page de chaque radio, permet une lecture aisée des productions.



Une présentation détaillée des modalités d'inscription et de publication des sons est proposée sur la page « http://www.csem.be/outils/productions/audios\_radios/mode\_emploi ».

Sur celle-ci, on trouve également un ensemble d'informations liées aux droits d'auteur, aux droits à l'image et à la voix, ainsi qu'un modèle (modifiable) de demande d'autorisation aux parents. (voir annexe).



Coordonnées de l'établissement

Madame, Monsieur,

### Commune, le

Ce document est téléchargeable en version « .doc » (modifiable) via l'adresse : http://www.csem.be/sites/default/files/files/mo deles\_autorisation\_droitimage.docx

Parce que nous vivons dans un monde où les médias sont omniprésents, qu'ils constituent un élément important de la culture contemporaine, parce que les médias peuvent favoriser la participation active des citoyens dans la société et qu'il faut prendre en compte leur importance accrue dans la vie sociale, en particulier pour les jeunes, notre établissement a pris le parti de les intégrer dans son action pédagogique.

De ce fait, dans le cadre des activités, nous sommes amenés à réaliser et utiliser des photos, des enregistrements sonores et vidéo des enfants (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de l'établissement, à l'occasion de reportages radio ou télévisés, etc.)

Les images et enregistrements peuvent être communiqués via différents canaux tels que l'Internet, la radio, la télévision... ou sur différents supports tels que cédérom, dvdrom, ouvrages papier... ou par représentation sur grand écran...

L'usage de ces images et enregistrements est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (le prénom uniquement) afin de préserver l'intimité de la vie privée.

La loi nous oblige d'avoir l'autorisation écrite des parents. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre enfant lors des prises de vue ou enregistrements.

Vous remerciant pour votre compréhension.

La direction

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_\_, parent(s) de\_\_\_\_\_\_

**O** autorise(nt) l'utilisation des photos et enregistrements audio et vidéo de mon enfant pris au cours des activités scolaires ainsi que l'utilisation des contributions de mon enfant en tant qu'acteur, interprète ou auteur sur tous supports et formats, dans le monde entier et pour toute la durée de publication.

**O** refuse(nt) ces usages.

Fait à \_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_

Signature

Coordonnées de l'établissement	- i
1	1
L	- 4

Madame, Monsieur,

### Commune, le

Ce document est téléchargeable en version « .doc » (modifiable) via l'adresse : http://www.csem.be/sites/default/files/files/mo deles\_autorisation\_droitimage.docx

Parce que nous vivons dans un monde où les médias sont omniprésents, qu'ils constituent un élément important de la culture contemporaine, parce que les médias peuvent favoriser la participation active des citoyens dans la société et qu'il faut prendre en compte leur importance accrue dans la vie sociale, en particulier pour les jeunes, notre établissement a pris le parti de les intégrer dans son action pédagogique.

De ce fait, dans le cadre des activités, nous sommes amenés à réaliser et utiliser des photos, des enregistrements sonores et vidéo (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de l'établissement, à l'occasion de reportages radio ou télévisés, etc.)

C'est dans le cadre de votre participation à une activité pédagogique que votre image et/ou votre voix ont été enregistrées. Ces éléments visuels et/ou sonores peuvent être utilisés pour la réalisation d'un montage (film, séquence sonore...) Il vous est possible de visionner la version définitive sur simple demande à l'établissement.

Les images et enregistrements peuvent être communiqués via différents canaux tels que l'Internet, la radio, la télévision... ou sur différents supports tels que cédérom, dvdrom, ouvrages papier... ou par représentation sur grand écran...

L'usage de ces images et enregistrements est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (le prénom uniquement) afin de préserver l'intimité de la vie privée.

La loi nous oblige d'avoir votre autorisation écrite. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Vous remerciant pour votre compréhension.

La direction

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_\_,

reconnaît avoir été filmé(e) ou enregistré(e) dans le cadre des activités scolaires et autorise

l'utilisation des photos et enregistrements audio et vidéo prises ainsi que l'utilisation de ses

contributions en tant qu'acteur, interprète ou auteur sur tous supports et formats, dans le monde entier et pour toute la durée de publication.

Fait à \_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_

Signature